

ODYSSÉE Informatique - ICARE 1.67A

Département : PUY-DE-DOME  
 Poste Comptable : SERVICE DE GESTION COMPT  
 Date d'édition : 04/04/2024

COMPTE ADMINISTRATIF  
 Année 2023  
 Page n° 1

N° SIRET : 20008730200036  
 Etablissement : SYNDICAT DE SIOULE ET M  
 Budget : BUDGET PRINCIPAL EAU

DELIBERATION  
 DU COMITE SYNDICAL  
 SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF

Séance du 23/03/2024 à 9 heures 30

Nombre de membres en exercice 118  
 Nombre de membres présents 74  
 Nombre de suffrages exprimés 80  
 VOTES : Contre =0 Pour =80 Abstentions =0  
 Date de convocation : 14/03/2024

Le Comité Syndical réuni sous la présidence de Lue Cailloux après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par Lue Cailloux, Président, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice, Considérant les éléments suivants :

<b>Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B</b>	<b>4 470 856,34</b>
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (9 473 132,53 - 8 205 102,38)	1 268 030,15
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	3 202 826,19
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E</b>	<b>1 091 488,93</b>
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (1 954 037,81 - 2 627 301,11)	-673 263,30
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = ID 001)	1 764 752,23
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (659 900,00 - 1 145 037,00)	-485 137,00
<b>Excédent de financement de la section d'investissement (F + G)</b>	<b>606 351,93</b>

décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	1 000 000,00
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	3 470 856,34
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	

Ont signé au registre des délibérations :

Cachet :



Pour expédition conforme,  
 Le Président,

*[Signature]*